

Compte-rendu du conseil municipal de 7 mai 2021

Étaient présents :

Mesdames : BOUET Lynda, DEMOYA Charline, LEMAIRE Monique, MAYNARD Lugdivine, et
Messieurs BARTHOD Jean-Louis, MERIAUX Philippe, PERRON Jean-Claude, STEFF Thierry,
VIDAL Jean-Luc

Absents Excusés : BOUET Rose

Secrétaire de séance : Madame BOUET Lynda

Procurations :

Rose BOUET à Lynda BOUET

M . le maire annonce en début de session que DE TATA Bernard a démissionné le 26 avril 2021.

Après une présentation de Claire DELORME, chargée de mission PLUI à la communauté de communes devant un public nombreux et des échanges avec les barnassiens notamment sur les zones constructibles, le conseil municipal a donné un avis favorable au Plan local d'urbanisme intercommunal avec réserve sur la densité qui ne correspond pas à la réalité urbaine du village à l'unanimité .

Le conseil municipal a décidé du transfert sur la compétence éclairage public sde 07 à l'unanimité. En effet, nous étions une des dernières communes ardéchoises à ne pas l'avoir fait . Ainsi pour un montant forfaitaire (1500€ /annuel) , le SDE s'occupera de la maintenance de l'éclairage public, des réparations et améliorations . La commune reste décisionnaire dans ses choix d'investissement .

La commune de Barnas sollicite l'aide financière de la région via le coup de pouce du parc naturel régional des monts d'Ardèche pour la mise en place d'une signalétique locale. Ainsi, nos activités économiques, nos sentiers et aménagements publics, nos vallées ...seront bien indiqués comme les villages alentour .Une demande de subvention de 50 % pour un montant maxi de 3000€ a été demandé (coût approximatif 7000€) . unanimité

Une commission d'élus a repris le règlement de notre camping municipal LE GRAND PRE afin de le rendre plus lisible, d'éviter les redondances et d'être en cohérence avec la législation. Le règlement modifié a été accepté sauf une abstention .